

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orléans, le mercredi 10 juillet 2019

Faibles débits de la Loire et de l'Allier Appel à la vigilance de tous les usagers de l'eau

Le déficit de pluviométrie cumulée depuis septembre 2018 sur l'amont du bassin de la Loire et de l'Allier cumulé aux épisodes récents de forte chaleur, a conduit à une forte baisse des débits naturels de la Loire et de l'Allier.

Le soutien des débits par les barrages réservoirs de Naussac (sur l'Allier) et Villerest (sur la Loire) est engagé, avec des objectifs de soutien réduits par rapport à la normale, pour garantir des volumes de réserve suffisants sur toute la période soutien d'étiage. Conformément aux décisions du Comité de gestion des Réservoirs de Naussac et Villerest et des étiages sévères, l'objectif de débit de la Loire à Gien a été fixé à 50 m³/s contre 60 m³/s en situation normale.

Le débit de la Loire, mesuré à Gien, est passé sous le seuil de référence de 60 m³/s, le 1^{er} juillet 2019. Ce franchissement a conduit le préfet coordonnateur de bassin, préfet de la région Centre-Val de Loire, à activer le niveau 1, niveau de vigilance, du canevas de mesures de restriction coordonnées sur la Loire et l'Allier. Le niveau de vigilance prévoit la sensibilisation de tous les acteurs et l'avertissement sur le risque d'insuffisance des retenues en cas de sécheresse sévère et prolongée.

Ainsi, toutes les catégories d'usagers de l'eau provenant de la Loire, de l'Allier ou de leur nappe d'accompagnement doivent faire preuve de vigilance et de civisme en adoptant une gestion économe et précautionneuse de l'eau.

Les préfets de département concernés viendront préciser ces mesures dans le cadre d'arrêtés départementaux.

La direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement, DREAL Centre-Val de Loire, DREAL de bassin, assure un suivi continu de l'évolution de la situation hydrologique afin d'adapter si nécessaire les mesures de gestion des barrages et d'usage de l'eau.

Des informations sur la situation hydrologique du bassin Loire-Bretagne sont disponibles sur le site de la DREAL Centre-Val de Loire : <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-de-situation-hydrologique-du-bassin-r965.html> Les informations spécifiques aux restrictions d'usages sont disponibles auprès des préfetures de chaque département.

CONTACTS PRESSE